

AVIS PUBLIC

PROMULGATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION PP-071 - 12421, boulevard Lacordaire

AVIS est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} décembre 2025, le conseil d'arrondissement a adopté la résolution suivante :

Résolution PP-071 afin de modifier les usages autorisés au 12421, boulevard Lacordaire sur le lot 6 358 896 du cadastre du Québec, le tout en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, et ce, en dérogeant à certaines dispositions des règlements d'urbanisme de l'arrondissement.

Cette résolution entre en vigueur immédiatement et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord,

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 14 janvier 2026